

# BTP : Sécuriser le dernier bulletin de paie

1 jour 3 heures et 30 minutes

Programme de formation

## Public visé

Responsables paie, gestionnaire paie, comptables, chargés du traitement des bulletins de paie et de la DSN et de l'administration du personnel dans le BTP

## Pré-requis

Avoir une expérience de la gestion de la paie et de l'administration du personnel dans le BTP, connaître les fondamentaux de la paie et de la DSN  
Etre à jour de l'actualité réglementaire

Matériel : calculatrice, blocs notes et ordinateur portable

## Objectifs pédagogiques

Conserver son autonomie dans la gestion du personnel du BTP et optimiser sa performance

## Description / Contenu

### **Activité : Le traitement de la paie lors d'un départ de salarié dans le cadre d'une rupture conventionnelle individuelle**

- Identifier les indemnités redevables par rapport au motif de rupture et aux spécificités de l'activité et le profil du salarié
- Repérer le traitement social et fiscal des indemnités dues et les retranscrire en pratique
- Définir l'ancienneté en fonction des différentes sources (droit du travail, convention collective) pour comprendre les impacts dans le bulletin de salaire
- Identifier les éléments impactant le calcul des indemnités de départ
- Etablir et valider une check-list des formalités et documents nécessaires pour la réalisation du dernier bulletin de salaire
- Identifier l'évolution du coût d'une indemnité de rupture conventionnelle individuelle

## Modalités pédagogiques

Avant : questionnaire de connaissance des pratiques

Pendant : des mini cas en recherchant des actions correctives, exposés et échanges interactifs d'expériences

Après : questionnaire d'évaluation des connaissances et de satisfaction

## Moyens et supports pédagogiques

Diaporama ou assimilé sans corrigé et avec corrigé

Possibilité d'accéder à un webinar projet de loi de financement Sécurité Sociale 2024 ou ressources sur les nouveaux barèmes

## Modalités d'évaluation et de suivi

Quizz d'évaluation des acquis de connaissances (pré et post-formation)

Enquête de satisfaction



Attestation des acquis de connaissances (sous réserve du respect des méthodes et des modalités réalisées)